



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110086

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 4427
N/REF : 2/11/2025 0H14 C:016656 I:15962
V/REF : Contrat N°004427 du 14/10/1999

SDC Dali 2
CHEZ BNP PI RS
7 AVENUE DE LA GARE
BP 35157
26958 VALENCE CEDEX 9

IMMEUBLE : RESIDENCE DALI 2
RESIDENCE ETUDIANTS
16 RUE DE LA RIZE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : POMPE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr S. HENOFF

CONTROLE ET ENTRETIEN DE LA POMPE DE RELEVAGE

- Vérification du bon fonctionnement du ou des moteurs
- Vérification de l'armoire de commande électrique
- Contrôle visuel de l'état de la ou des crépines
- Contrôle du bon fonctionnement du ou des flotteurs
- Nettoyage manuel de la cuve de réception des eaux résiduelles.

4 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'} \right)$$

P : Prix révisé H.T.
P' : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110086

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Prix de base du contrat : 242,94

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 12/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 11/2024 Valeur : 142,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 1 pompe(s) de relevage	4/AN	331,12	331,12
TOTAL H.T.				331,12
T.V.A. a 10,00%				33,11
TOTAL T.T.C.En EURO				364,23

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.